



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 48/2017  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 28 Procurations : 05

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 24 MAI 2017

Affiché le : 23 MAI 2017

L'An deux mille dix-sept, le dix-huit mai, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 11 Mai 2017.

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, LE GUIRIEC, FERTE S., JOUET, MARTIN, DELON.

**PROCURATIONS**

Mme LASSALLE	à	Mme MAUREL
M. MARQUIER	à	M. BENHADJ
M. RIGAUD	à	M. SANCHEZ
M. FERTE J.	à	Mme FERTE S.
Mme SEIB-TAUPIN	à	Mme JOUET

**ABSENTE** : Mme GARBIN

**SECRETAIRES** : Mme FIEVRE a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : PERSONNEL - Création de poste de Rédacteur suite à une mutation

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir valider une création de poste de Rédacteur suite à une mutation sur le poste de Gestionnaire Comptabilité et Marchés Publics à compter du 01/07/2017.

POSTE	HORAIRE A CREER
1 Rédacteur	TC

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 18 mai 2017.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :**

- De créer le poste tel que décrit ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 19 mai 2017

Le Maire,

Lysiane MAUREL

